



**CENTRE  
HOSPITALIER  
DEPARTEMENTAL  
BISCHWILLER**

INSTITUT DE FORMATION

## FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE Niveau 2

INTRA et INTER Etablissement



### OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'identification d'une urgence, dans son milieu professionnel et à sa prise en charge seul ou en équipe ; avec ou sans matériel et en attendant l'arrivée de l'équipe spécialisée.

### PUBLIC CONCERNE

- I.D.E.
- A.S.
- A.M.P.

N'ayant pas l'attestation d'AFGSU niveau 2 **OU** ayant obtenu l'attestation d'AFGSU niveau 2 avant 2013

**DUREE ET DATES :** 2 sessions de 3 jours à raison de 7 heures / jour

- Mardi 07 mars 2017 + Mardi 14 mars 2017 + Mardi 21 mars 2017

- Lundi 09 octobre 2017 + Mardi 10 octobre 2017 + vendredi 20 octobre 2017

de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30

**COÛT :** 500 € par personne et 15 € frais de repas et collation par personne / jour

### METHODES PEDAGOGIQUES UTILISEES

Evaluation des connaissances par analyse de pratique à partir de situations professionnelles et d'études de cas. Techniques de pédagogie active permettant l'expression de l'apprenant et la construction du savoir théorique et pratique.

### PROGRAMME conforme à l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation gestes et soins d'urgence

- L'enseignement pratique relatif à la prise en charge des urgences vitales :
  - alerter
  - identifier le danger immédiat, l'inconscience, un arrêt cardiaque, une obstruction aiguë, arrêter une hémorragie externe
  - réaliser une réanimation cardiopulmonaire, mettre en œuvre des appareils non invasifs de surveillance,
- L'enseignement pratique relatif à la prise en charge des urgences potentielles :
  - identifier les signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme, d'une brûlure,
  - utiliser du matériel d'immobilisation adapté, enlever un casque intégral, faire face à un accouchement inopiné,
  - effectuer un relevage et un brancardage,
  - appliquer les règles de protection face à un risque infectieux,
- L'enseignement relatif aux risques collectifs :
  - identifier le danger dans l'environnement, son rôle,
  - participer et s'intégrer dans la mise en œuvre des plans sanitaires,

### INTERVENANTS

- Formateur du CESU 67
- Formatrice de l'IFAS habilitée par le CESU 67

### EVALUATION ET VALIDATION DES ACQUIS

- Attestation de présence
- Evaluation de la formation par les apprenants
- Evaluation continue individuelle permettant la délivrance de l'AFGSU niveau 2

### CONTACT

Institut de Formation du ChdB - 17 route de Strasbourg – BP 90007 – 67241 Bischwiller cedex - 03.88.80.22.37  
[igrunder@ch-bischwiller.fr](mailto:igrunder@ch-bischwiller.fr)